

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 1
Point de l'ordre du jour		1.12 - 1
Objet		Octroi d'un titre honorifique à Madame Milla Hoffmann

Le conseil communal,

Considérant que Madame Milla Hoffmann a revêtu une fonction élective au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 01/01/1970 au 31/12/1975
- du 01/01/1976 au 31/12/1981 ;

Considérant que durant la période écoulée, elle a assumé la fonction de Bourgmestre pendant une durée totale de six (6) ans, à savoir du 01/01/1976 au 31/12/1981 ;

Considérant que Madame Hoffmann remplit toutes les conditions énoncées aux articles 5 et 7 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Bourgmestre honoraire de la Commune de Roeser à Madame Milla Hoffmann ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Bourgmestre honoraire de la Commune de Roeser à Madame Milla Hoffmann.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 2
Point de l'ordre du jour		1.12 - 2
Objet		Octroi du titre d'Echevin honoraire à Monsieur Raymond Becker

Le conseil communal,

Considérant que M. Raymond Becker a revêtu une fonction élective au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 01/01/1982 au 31/12/1987
- du 01/01/1988 au 31/12/1993
- du 01/01/1994 au 01/10/1996 ;

Considérant que durant la période écoulée, il a assumé la fonction d'Echevin pendant une durée totale de quatorze (14) ans et neuf (9) mois ;

Considérant que M. Becker remplit toutes les conditions énoncées aux articles 5 et 7 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre d'Echevin honoraire de la Commune de Roeser à M. Raymond Becker ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre d'Echevin honoraire de la Commune de Roeser à M. Raymond Becker.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023



Le bourgmestre,



Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 3
Point de l'ordre du jour		1.12 - 3
Objet		Octroi du titre d'Echevin honoraire à Monsieur Armand Joachim

Le conseil communal,

Considérant que M. Armand Joachim a revêtu une fonction électorale au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 01/01/1982 au 31/12/1987
- du 01/01/1988 au 31/12/1993
- du 01/01/1994 au 31/12/1999
- du 01/01/2000 au 01/03/2001 ;

Considérant que durant la période écoulée, il a assumé la fonction d'Echevin pendant une durée totale de neuf (9) ans et six (6) mois, à savoir du 01/09/1991 au 01/03/2001 ;

Considérant que M. Joachim remplit toutes les conditions énoncées aux articles 5 et 7 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre d'Echevin honoraire de la Commune de Roeser à M. Armand Joachim ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre d'Echevin honoraire de la Commune de Roeser à M. Armand Joachim.




En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 4
Point de l'ordre du jour		1.12 - 4
Objet		Octroi du titre d'Echevine honoraire à Madame Renée Quintus-Schanen

Le conseil communal,

Considérant que Madame Renée Quintus-Schanen a revêtu une fonction élective au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 01/01/2000 au 24/11/2005
- du 25/11/2005 au 09/11/2011
- du 10/11/2011 au 07/11/2017
- du 08/11/2017 au 10/04/2020 ;

Considérant que durant la période écoulée, elle a assumé la fonction d'Echevine pendant une durée totale de douze (12) ans et deux (2) mois, à savoir du 28/01/2008 au 20/03/2020 ;

Considérant que Madame Quintus-Schanen remplit toutes les conditions énoncées aux articles 5 et 7 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre d'Echevine honoraire de la Commune de Roeser à Madame Renée Quintus-Schanen ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre d'Echevine honoraire de la Commune de Roeser à Madame Renée Quintus-Schanen.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 5
Point de l'ordre du jour		1.12 - 5
Objet		Octroi du titre de Conseiller honoraire à Monsieur Jean Bieber

Le conseil communal,

Considérant que Monsieur Jean Bieber a revêtu une fonction élective au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 01/01/1982 au 31/12/1987
- du 01/01/1988 au 31/12/1993 ;

Considérant que durant la période écoulée, il a assumé la fonction de conseiller pendant une durée totale de douze (12) ans, à savoir du 01/01/1982 au 31/12/1993 ;

Considérant que Monsieur Bieber remplit toutes les conditions énoncées à l'article 5 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Conseiller honoraire de la Commune de Roeser à Monsieur Jean Bieber ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Conseiller honoraire de la Commune de Roeser à Monsieur Jean Bieber.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 6
Point de l'ordre du jour		1.12 - 6
Objet		Octroi du titre de Conseillère honoraire à Madame Suzette Dostert-Wagener

Le conseil communal,

Considérant que Madame Suzette Dostert-Wagener a revêtu une fonction élective au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 12/01/1994 au 31/12/1999
- du 01/01/2000 au 24/11/2005
- du 25/11/2005 au 09/11/2011
- du 10/11/2011 au 20/04/2015 ;

Considérant que durant la période écoulée, elle a assumé la fonction de conseillère pendant une durée totale de dix-sept (17) ans et dix (10) mois, à savoir du 12/01/1994 au 09/11/2011 et celle de l'échevine durant trois (3) ans et cinq (5) mois à savoir du 10/11/2011 au 20/04/2015 ;

Considérant que Madame Dostert-Wagener remplit toutes les conditions énoncées à l'article 5 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Conseillère honoraire de la Commune de Roeser à Madame Suzette Dostert-Wagener;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Conseillère honoraire de la Commune de Roeser à Madame Suzette Dostert-Wagener.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 6
Point de l'ordre du jour		1.12 - 6
Objet		Octroi du titre de Conseillère honoraire à Madame Marianne Pesch-Dondelinger

Le conseil communal,

Considérant que Madame Marianne Pesch-Dondelinger a revêtu une fonction élective au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 01/10/2008 au 09/11/2011
- du 10/11/2011 au 19/04/2015
- du 20/04/2015 au 07/11/2017
- du 08/11/2017 au 21/12/2020
- du 22/12/2020 au 19/01/2021 ;

Considérant que durant la période écoulée, elle a assumé la fonction de conseillère pendant une durée totale de sept (7) ans et sept (7) mois, à savoir du 01/10/2008 au 19/04/2015, respectivement du 22/12/2020 au 19/01/2021 et celle de l'échevine durant cinq (5) ans et huit (8) mois à savoir du 20/04/2015 au 21/12/2020 ;

Considérant que Madame Pesch-Dondelinger remplit toutes les conditions énoncées à l'article 5 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Conseillère honoraire de la Commune de Roeser à Madame Marianne Pesch-Dondelinger ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Conseillère honoraire de la Commune de Roeser à Madame Marianne Pesch-Dondelinger.

■


En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 8
Point de l'ordre du jour		1.12 - 8
Objet		Octroi du titre de Conseiller honoraire à Monsieur Jean-Paul Reiter

Le conseil communal,

Considérant que Monsieur Jean-Paul Reiter a revêtu une fonction électorale au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 08/02/2001 au 24/11/2005
- du 25/11/2005 au 09/11/2011
- du 10/11/2011 au 19/11/2017
- du 20/11/2017 au 10/04/2020 ;

Considérant que durant la période écoulée, il a assumé la fonction de conseiller pendant une durée totale de dix-neuf (19) ans et deux (2) mois, à savoir du 08/02/2001 au 10/04/2020 ;

Considérant que Monsieur Reiter remplit toutes les conditions énoncées à l'article 5 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Conseiller honoraire de la Commune de Roeser à Monsieur Jean-Paul Reiter ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Conseiller honoraire de la Commune de Roeser à Monsieur Jean-Paul Reiter.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023

POUR
EXPEDITION
CONFORME


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.12 - 9
Point de l'ordre du jour		1.12 - 9
Objet		Octroi du titre de Conseiller honoraire à Monsieur Camille Schleck

Le conseil communal,

Considérant que Monsieur Camille Schleck a revêtu une fonction élective au conseil communal de la Commune de Roeser durant les périodes mentionnées ci-dessous :

- du 01/01/1982 au 31/12/1987
- du 01/01/1988 au 31/12/1993
- du 01/01/2000 au 24/11/2005
- du 25/11/2005 au 09/11/2011 ;

Considérant que durant la période écoulée, il a assumé la fonction de conseiller pendant une durée totale de vingt-trois (23) ans et dix (10) mois, à savoir du 01/01/1982 au 31/12/1993, respectivement du 01/01/2000 au 09/11/2011 ;

Considérant que Monsieur Schleck remplit toutes les conditions énoncées à l'article 5 du règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honorifique ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Conseiller honoraire de la Commune de Roeser à Monsieur Camille Schleck ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Conseiller honoraire de la Commune de Roeser à Monsieur Camille Schleck.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023



Le bourgmestre,



Le secrétaire communal ff,